



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Communiqué dans le cadre de la conférence de presse du RQGE

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2008:

Demandes adressées au prochain gouvernement provincial dans le domaine de la gestion des matières résiduelles au Québec.

27 novembre 2008. Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) enjoint le parti politique qui formera le prochain gouvernement à déposer et faire adopter le plus tôt possible la future politique de gestion des matières résiduelles en remplacement de celle qui tombera officiellement à échéance à la fin de l'année 2008.

Cette future Politique, ainsi que les lois ou règlements qui en découleront devront prioritairement répondre aux problématiques suivantes:

Matières organiques:

Bannir les matières organiques de l'élimination, de pair avec le développement de la filière du traitement de cette ressource.

Régionalisation de l'élimination:

Instaurer des limitations des capacités d'élimination régionales en fonction de la génération des matières résiduelles sur les territoires visés.

Redevances à l'élimination:

Porter, le plus tôt possible, la redevance à l'élimination à 40,00 \$ par tonne métrique. Cette redevance devra être, à terme, redistribuée aux municipalités en fonction de leur performance environnementale en gestion des déchets.

Moratoire sur la valorisation énergétique:

Imposer un moratoire sur tout projet de valorisation énergétique de matières résiduelles à des fins commerciales. Ce moratoire devra être maintenu jusqu'à ce qu'une réglementation sur cette pratique n'entre en vigueur.

Aussi, le FCQGED s'attend à ce que les décisions prochaines entourant les projets d'agrandissement des lieux d'enfouissement technique de Lachenaie et de Sainte-Sophie tiennent compte des requêtes ci-haut.

-----o-----

Pour information: Karel Ménard (514) 396-2686

FCQGED
4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686
info@fcqged.org
www.fcqged.org